DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE, THÉÂTRE ET CINÉMA
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

CIN-1301 – *Cinéma actuel* (automne 2026)

Dogtooth (Yorgos Lanthimos, 2009)

Chargée de cours : Charlotte Brady-Savignac
Adresse courriel : charlotte.brady-savignac@lit.ulaval.ca
Disponibilité : sur rendez-vous
Horaire : mercredi, 12 h 30–15 h 20
Salle : 1630, pavillon Louis-Jacques Casault, Université Laval

DESCRIPTION (DÉPARTEMENT)

Ce cours permet de réfléchir aux grandes tendances du cinéma actuel dans des perspectives esthétique et sociologique.

DESCRIPTION (CHARGÉE DE COURS)

Ce cours porte sur le cinéma actuel d'un continent à l'autre : il propose d'en explorer plusieurs tendances et courants marquants depuis les années 1990. Nous nous intéresserons à des pratiques, des gestes, des thèmes et des formes qui, bien qu'elles concernent parfois une géographie particulière, proposent des réflexions à la fois esthétiques, sociologiques et techniques souvent transnationales et transversales. Il sera donc l'occasion, au fil de notre parcours des contextes esthétiques, sociologiques et technologiques de ces cinémas, de poser un regard critique sur notre actualité et ses manifestations audio-visuelles. Dans un premier temps, nous traverserons les héritages laissés au cours de la décennie 1990. Ensuite, nous passerons à l'exploration de plusieurs tendances (trans)nationales actuelles, des années 2000 à aujourd'hui. Enfin, nous verrons les éclatements et les influences médiatiques qui caractérisent le cinéma récent, entendu dans son sens le plus élargi (nostalgie de l'analogique, 3-D, installations audio-visuelles, séries télévisées, jeux vidéo, multivers).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Parcourir plusieurs des tendances marquantes du cinéma actuel ;
- Permettre à l'étudiant.e de repérer ces tendances et d'en identifier les principaux traits, d'un film à l'autre ;
- Guider l'étudiant.e dans l'identification des ressemblances et des dissemblances entre les tendances et l'amener à approcher de façon critique la périodisation ;
- Familiariser l'étudiant.e avec l'analyse des matières de l'expression du film ;
- L'aider à développer les outils méthodologiques nécessaires pour mener à bien un travail de recherche et d'analyse sur un corpus de films donné ;
- Susciter et nourrir la curiosité cinéphilique chez l'étudiant.e en lui présentant la diversité et le foisonnement des pratiques actuelles et élargies du cinéma.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés magistraux retraçant les éléments contextuels importants des courants au programme. Les diapositives seront déposées sur Brio après chacune des séances ;
- Visionnement d'extraits de films en classe et analyse collective de ceux-ci ;
- Lectures à faire et visionnements de films obligatoires à la maison avant chaque séance du cours pour accompagner l'apprentissage. Les films et les textes au programme seront téléversés sur Brio chaque semaine.

CALENDRIER DES SÉANCES

2 septembre 2026 : séance 1

***Introduction aux enjeux des cinémas actuels* (1990–)**

- Présentation du plan de cours ;
- Qu'est-ce que le « cinéma actuel » ? ;
- Distinctions entre « cinéma moderne », « cinéma contemporain » et « cinéma actuel » ;
- Projection en classe : *Barton Fink* (Joel & Etan Coen, Royaume-Uni/États-Unis, 116 min, 1991).

PARTIE I : HÉRITAGES DES ANNÉES 1990

9 septembre 2026 : séance 2

Le récit non-linéaire à Hollywood : de la réflexivité au post-maniérisme

Films

- *Barton Fink* (Joel & Etan Coen, Royaume-Uni/États-Unis, 116 min, 1991).
- *Pulp Fiction* (Quentin Tarantino, États-Unis, 154 min, 1994).

Lectures

FARADJI, Helen. 2009. « Introduction ». Dans *Réinventer le film noir : le cinéma des frères Coen et de Quentin Tarantino.* Montréal : Quartanier, p. 11-28.

ISAACS, Bruce. 2005. « Non-Linear Narrative ». Dans *New Punk Cinema*, sous la direction de Nicholas Rombes. Édimbourg : Edinburgh University Press, p. 126-138.

16 septembre 2026 : séance 3
Le Dogme 95 (danois) : créer sous la contrainte

Film
- *Fête de famille (Fësten*, Thomas Vinterberg, Danemark, 105 min, 1998)

Lecture
CHATELET, Claire. 2006. « *Dogme 95* : un mouvement ambigu, entre idéalisme et pragmatisme, ironie et sérieux, engagement et opportunisme ». *1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze*, nº 48, p. 47-73.

23 septembre 2026 : séance 4
Le nouveau cinéma queer (états-unien) et la désidentification

Films
- *Poison* (Todd Haynes, États-Unis, 87 min., 1991)

Lecture
MENNEL, Barbara. 2013. « Le nouveau cinéma queer : un nouveau langage esthétique ». Dans *Le cinéma queer*, traduit de l'anglais par Jean Pouvelle. Paris : Arche, p. 105-141.

30 septembre 2026 : séance 5 — activité conjointe avec la faculté de musique
Classe de maître d'André Gladu

Lectures et films au programme à venir.

PARTIE II : ANNÉES 2000, D'UNE FRONTIÈRE À L'AUTRE

7 octobre 2026 : séance 6
Le Slow Cinema (asiatique) : une politique de la lenteur

Films
- *Goodbye, Dragon Inn* (*Bú sàn*, Tsai Ming-liang, Taïwan, 82 min, 2003)
- *Conte de cinéma* (*Geukjangjeon*, Hong Sang-soo, Corée du Sud/France, 89 min, 2005)

Lecture
NAGIB, Lúcia. 2016. « The Politics of Slowness and the Traps of Modernity ». Dans *Slow Cinema*, sous la direction de Tiago de Luca et Nuno Barradas Jorge. Édimbourg : Edinburgh University Press, p. 25-46.

14 octobre 2026 : séance 7
Réalisme poétique (britannique) au féminin : entre misère et émancipation

Film
- *American Honey* (Andrea Arnold, États-Unis/Royaume-Uni, 163 min, 2016)

Lecture
HOCKENHULL, Stella. 2017. « Chapter 4. Women Directors and Poetic Realism ». Dans *British Women Film Directors in the New Millennium*. Londres : Palgrave Macmillan, p. 109-121.

Dépôt des questions de l'EXAMEN INTRA sur Brio (avant minuit)

21 octobre 2026 : *Aucune séance de cours*
Remise de l'EXAMEN INTRA sur Brio (avant minuit)

26 au 30 octobre 2026 : SEMAINE DE LECTURE
Aucune séance de cours

4 novembre 2026 : séance 8
L'éco-cinéma et la perspective non humaine : sensorialité, décentrement, paysage

Films
- *The New World* (Terrence Malick, États-Unis/Royaume-Uni, 135 min, 2005)
- *First Cow* (Kelly Reichardt, États-Unis, 121 min, 2019)

Lecture
MACDONALD, Scott. 2012. « The Ecocinema Experience ». Dans *Ecocinema Theory and Practice*, sous la direction de Stephen Rust, Salma Monani et Sean Cubitt. New York/Londres : Routledge, p. 17-41.

11 novembre 2026 : séance 9
Le Weird Cinema (grec) : biopolitiques, de l'étrange à l'absurde

Film
- *Dogtooth (Κυνόδοντας*, Yorgos Lanthimos, Grèce, 94 min, 2009)

Lecture
PAPANIKOLAOU, Dimitris. 2021. *Greek Weird Wave: A Cinema of Biopolitics*. Édimbourg : Edinburgh University Press, p. 1-26.

PARTIE III : AUJOURD'HUI, MIGRATIONS ET ÉCLATEMENTS DU CINÉMA

18 novembre 2026 : séance 10
Où (en) est le cinéma ? Mort et résurrection audio-visuelles à l'ère du numérique

Film
Adieu au Langage (Jean-Luc Godard, France/Suisse, 70 min, 2014)

Lecture
GAUDREAULT, André et Philippe Marion. 2013. « Le cinéma n'est plus ce qu'il était… », *La fin du cinéma ? Un média en crise à l'ère du numérique*. Paris : Armand Colin, p. 25-61.

25 novembre 2026 : séance 11
Quand l'installation audio-visuelle analyse le cinéma : mélodrame, désœuvrement, paranoïa

Vidéo
- *A Lot of Sorrow* (Ragnar Kjartansson, installation vidéo à canal unique, Islande, 365 min, 2013)

Lecture
BELLOUR, Raymond. 2012. « Querelles », *La querelle des dispositifs : cinéma-installations, expositions*. Paris : POL, p. 13-46.

2 décembre 2026 : séance 12
Migrations et multivers : quand l'actuel et le virtuel se rencontrent (jeu vidéo, séries, plateformes)

Film
- *Everything Everywhere All at Once* (Daniel Kwan et Daniel Scheinert, États-Unis, 139 min, 2022)

Lecture
CASETTI, Francesco. 2020. « Trajectoires de relocation du cinéma ». *Multitudes*, vol. 2, nº 79, traduction de Marta Boni, p. 100 à 107.

Dépôt des questions de l'EXAMEN FINAL sur Brio (avant minuit)

9 décembre 2026 : *Aucune séance de cours*
Remise de l'EXAMEN FINAL sur Brio (avant minuit)

16 décembre 2026 : *Aucune séance de cours*
Remise du TRAVAIL DE RECHERCHE ET D'ANALYSE sur Brio (avant minuit)

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

À consulter sur Brio.

ÉVALUATIONS

1. **Examen intra (maison) :**
   Date : 21 octobre 2026 avant minuit (sur Brio)
   Valeur : 30 % de la note finale
   Détails : cet examen intra (maison) portera sur la matière vue en classe durant la première moitié du semestre, de même que sur les lectures et les films au programme. Il comportera 6 questions à développement moyen (séances 1 à 6). Vous aurez droit à tout le matériel du cours pour le réaliser. Le questionnaire de l'examen sera déposé sur Brio le **14 octobre 2026 (avant minuit)**. Vous aurez jusqu'au **mercredi 21 octobre 2026, avant minuit** pour remettre votre copie d'examen au format *.doc* ou *.docx* sur la plateforme Brio. Chaque réponse devra tenir entre une demi-page et une page à double interligne, pour un total de 3 à 6 pages (Times New Roman, 12 points, marges de 2,5 cm, texte justifié et document paginé).
   Aucun retard ne sera accepté à moins d'une entente préalable avec l'enseignante.

2. **Examen final (maison) :**
   Date : 9 décembre 2026 avant minuit (sur Brio)
   Valeur : 30 % de la note finale
   Détails : cet examen final (maison) portera sur la matière vue en classe durant la deuxième moitié du semestre, de même que sur les lectures et les films au programme. Une bonne compréhension de la matière vue avant la semaine de lecture sera tout de même nécessaire à sa réussite. Il comportera 5 questions à développement moyen (séances 7 à 11). Vous aurez droit à tout le matériel du cours pour le réaliser. Le questionnaire de l'examen sera déposé sur Brio le **2 décembre 2026 (avant minuit)**. Vous aurez jusqu'au **mercredi 9 décembre 2026, avant minuit**, pour remettre votre copie d'examen au format *.doc* ou *.docx* sur la plateforme Brio. Chaque réponse devra tenir entre une demi-page et une page à double interligne, pour un total de 3 à 5 pages (Times New Roman, 12 points, marges de 2,5 cm, texte justifié et document paginé).
   Aucun retard ne sera accepté à moins d'une entente préalable avec l'enseignante.

3. **Travail de recherche et d'analyse :**
   Date : 16 décembre 2026 avant minuit (sur Brio)
   Valeur : 40 % de la note finale
   Détails : ce travail de synthèse consistera à choisir un sujet parmi une liste téléversée sur Brio au retour de la semaine de lecture. Cette liste sera accompagnée de consignes précises sur l'évaluation. L'étudiant.e devra tirer une problématique pertinente et originale du sujet choisi, documenter adéquatement le film dont ce sujet traite, et en réaliser l'analyse expliquant la vision particulière du monde et du cinéma qu'on y propose. À remettre sur Brio le **mercredi 16 décembre 2026, avant minuit**, au format *.doc* ou *.docx*.
   Aucun retard ne sera accepté à moins d'une entente préalable avec l'enseignante.

   Le travail devra tenir en 7-8 pages à double interligne (Times New Roman, 12 points, marges de 2,5 cm, texte justifié, alinéas, et document paginé). Il devra comporter une page titre ainsi qu'une bibliographie pertinente d'au moins 5 références revues par les pairs — provenant de livres, d'articles de fond tirés de revues et/ou de sites web spécialisés comportant des comités de lecture (en bibliothèques, universitaires, ou encore sur les plateformes web de référence telles Cairn, Érudit, Persée, ProQuest, etc.). Les textes au plan de cours peuvent compter parmi ces sources.

   Les critères généraux d'évaluation seront les suivants : pertinence et originalité de la problématique, structure et clarté de l'argumentation, profondeur et rigueur de la réflexion, utilisation des sources et qualité de la recherche, respect des consignes et des normes bibliographiques (Abrégé de la présentation des travaux académiques) du département de littérature, théâtre et cinéma de l'Université Laval).

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

Qualité de la langue
Le Département de littérature, théâtre et cinéma s'est doté d'une politique de la correction de la langue qui tient compte tant de la politique facultaire en matière de consolidation de la connaissance générale du français au premier cycle que du Règlement du 1er cycle et des dispositions adoptées par le Conseil universitaire sur la consolidation de la connaissance générale de la langue et de l'acquisition de la connaissance du français de niveau universitaire. Consultez la Politique de l'évaluation des études, des travaux et de la correction de la langue pour plus de détails.

L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que la personne étudiante l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

Règlement disciplinaire
Les personnes étudiantes ont la responsabilité de prendre connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval, afin de le respecter et de s'y conformer. Le Règlement disciplinaire présente notamment les infractions relatives aux études (plagiat, aide non autorisée, etc.) et les infractions relatives au bon ordre (troubler la paix, recel, etc.). Il présente également les sanctions applicables, ainsi que le processus disciplinaire. La page Règles disciplinaires de l'Université peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet.

Respect du droit d'auteur
Au moment d'utiliser, de reproduire ou de communiquer des œuvres qui ne leur appartiennent pas, les personnes étudiantes doivent respecter le droit d'auteur et éviter de plagier. La référence complète de toutes les sources utilisées dans un document ou un travail est obligatoire. La page Vous êtes étudiants du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. L'utilisation d'outils d'IA générative doit aussi toujours se faire en respectant le droit d'auteur. Les contenus déposés dans un site de cours sont généralement protégés par le droit d'auteur. Il est interdit de les fournir à un outil d'IA générative sans l'autorisation de la personne enseignante ou de la personne titulaire du droit d'auteur. La page Intelligence artificielle du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. La section Plagiat et autres infractions relatives aux études propose aussi des ressources permettant de comprendre et d'identifier le plagiat, afin de prévenir d'éventuelles infractions au Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes.

Accommodements
Les mesures d'accommodement s'appuient sur la Politique institutionnelle de soutien aux étudiants et étudiantes en situation de handicap à l'Université Laval. Pour en bénéficier lors des cours ou des examens, il est nécessaire de prendre un rendez-vous avec une personne conseillère spécialisée en situation de handicap du Centre d'aide à la communauté étudiante. La documentation qui démontre que vous êtes en situation de handicap ou un certificat qui atteste votre diagnostic est requis pour la prise de rendez-vous.

Activation des accommodements et dates limites
Aucune activation ne se fait automatiquement. Les mesures autorisées doivent être activées par la personne étudiante sur la page Accommodement de monPortail, et ce, à chaque session et pour chaque cours.

- Mesures obtenues dès le début de session : activation dans les deux premières semaines.
- Mesures obtenues en cours de session : activation dans la semaine suivant l'autorisation.

Les mesures doivent être activées au moins une semaine avant un examen, sinon elles pourraient être refusées.

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle
L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage.

Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

Modification au plan de cours durant la session
Ainsi qu'en dispose l'article 2.39 du Règlement des études, le présent plan de cours doit être fourni dès la première activité du cours, afin de devenir un « engagement réciproque » entre la ou le membre du corps professoral ou du personnel enseignant et les personnes étudiantes. Par ailleurs, « à moins de circonstances exceptionnelles, pour apporter toute modification au calendrier des activités ou aux modalités d'évaluation pendant la session, le consentement unanime des personnes étudiantes inscrites au cours et de la ou du membre du corps professoral ou du personnel enseignant est nécessaire.